

Alain

ECOLE de CONDUITE

Agréments Préfectoraux : CHÂTEAUDUN E140280010 renouvelé le 09/01/19 par DDT CHARTRES – SIRET : 301 818 118 000 46
CLOYES LES 3 RIVIERES E150280090 délivré le 03/08/2015 par DDT CHARTRES – SIRET : 301 818 118 000 53
Assurés au titre de l'article L.211-1 du code des assurances par MASTER Assurances - Police n°: 1013010911

L'ÉVALUATION DE DÉPART

Destinée aux élèves âgés d'au moins 15 ans pour les Formations AAC, 16 ans pour le Permis A1, 17 ans pour les permis B & BEA et 18 ans pour la Formation CS ou le Permis A2.

Cette étape permet d'adapter
notre pédagogie !

FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

1. Renseignements d'ordre général
Nom : Prénom :
Adresse :
Niveau scolaire : Profession :
Acuité visuelle œil droit /10 œil gauche /10
Incompatibilités :

2. Expérience de la conduite
Permis :
B1 A1 A2 A
Conduite auto :
jamais - de 5 h. + de 5 h.
Avec qui ?
amis parents auto-école
Où (sauf auto-école)
ville route chemin
Date :

3. Connaissance du véhicule
Direction : non oui Embrayage :
Boîte de vitesses : non oui Freinage :

4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
Réponse : maîtriser la voiture et connaître le code
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face
L'apprentissage est une nécessité :
Réal désir d'apprendre à conduire :

5. Habiletés
Installation au poste de conduite F S B
Démarage arrêté F S B
Manipulation du volant F S B

6. Compréhension et mémoire
Compréhension F S B
Mémoire F S B

7. Perception
Trajectoire F S B Orientation F
Observation F S B Regard F1
 F2
 F3

8. Emotivité
En général F S B Crispation F

9. Résultat de l'évaluation
Total des résultats partiels : positifs négatifs

10. Proposition : volume de formation PRÉVISIONNEL
Théorie : Heures Proposition acceptée : OUI
Pratique : Heures Proposition retenue : Théorie
20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation.
Formateur Elève

SIGNATURES :

1. L'évaluation est un test réalisé avant la signature du contrat de formation
2. Elle est obligatoire mais sans engagement de votre part
3. L'inscription définitive à la formation n'est validée qu'après l'évaluation
4. Elle permet de déterminer le volume prévisionnel d'heures de conduite
5. Elle vous oriente vers la formule de conduite la plus adaptée à vos capacités d'apprentissage
6. L'évaluation dure 55 minutes
7. Elle est réalisée avec un enseignant de la Conduite à travers un questionnaire et des exercices pratiques au volant du véhicule
8. Son but est d'estimer vos capacités cognitives (perception spatiale, partage de l'attention, coordination psychomotrice, balayage visuel...) et votre habileté dans la manipulation d'un véhicule
9. Au terme de cette heure, l'enseignant vous expose son bilan
10. Une copie de l'évaluation de départ vous est remise

Notre objectif : Vous faire progresser au plus vite
et dans les meilleures conditions !